



PREFECTURE DE POLICE
DIRECTION DE LA POLICE GENERALE

Paris, le 13/03/2012

CONVOCATION

Vous êtes prié(e) de vous présenter :

o Le mercredi 11/07/2012 à 11h 30

à l'adresse suivante :

Centre de réception des étrangers
36 rue des Morillons
75015 Paris
Métro Convention ou Porte de Vanves

Muni de la présente convocation accompagnée des documents figurant sur la liste des pièces à fournir

Objet : Modification du titre de séjour

Observations : MODIF 7BIS A SUITE

- Passeport
- Titre de séjour
- 3 photos
- Recépissé
- Justificatif domicile @ 3m
- Acte de mariage
- Ressources
- Impôts sur Revenus

COPIES + ORIGINAUX

PRESENCE PERSONNELLE OBLIGATOIRE

PRESENCE EPOUX

ATTENTION

Respectez la date et l'heure du rendez-vous.
Ne vous présentez pas à l'avance.

Jugement de divorce
- Ordonnance de non conciliation

CRA 1501 [REDACTED] EP. [REDACTED]
N° de dossier : [REDACTED]

Renseignements complémentaires :
Téléphone : 08.91.01.22.22, du lundi au vendredi, de 9h à 16h - Internet : <http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>